

**Question écrite du 19 mai 2010 de M. Simon Brandt: «Statut patrimonial de la patinoire des Vernets».**

Une visite sur le site internet de l'Office du patrimoine et des sites de l'Etat permet de constater que la patinoire des Vernets n'est, selon la liste mise à la disposition du public, ni classée ni à l'inventaire.

Par conséquent, je souhaiterais savoir:

- quel est le statut patrimonial de la patinoire des Vernets? Celle-ci est-elle classée ou mise à l'inventaire?
- quel est le niveau de protection patrimoniale de cette infrastructure?
- si la demande de classement est en traitement, quelle est la position du Conseil administratif et du Conseil d'Etat sur le sujet?